

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
Jeudi 9 mars 2023 (PV-CX656)
11 h
Local 3813 pavillon de la Santé

Présences

Professeur Gilles Bronchti, président
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeur Denis Leroux, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux communications et secrétaire (VPCOM)
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX656-09-03-2023-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion 16 février (PV-CX655)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
 1. RAS février 2023
6. Rapport des officières et des officiers
7. Affaires budgétaires
 1. Prévision des produits et des charges 2023-2024
8. Négo 2023
9. Ordres du jour
 1. Conseil syndical du 16 mars 2023
 2. Assemblée générale des professeur.e.s du 30 mars 2023
 3. Assemblée générale statutaire du SPPUQTR du 30 mars 2023
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine réunion : 23 mars 2023
12. Clôture de la réunion

CX656-09-03-2023-01 Ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues.

CX656-09-03-2023-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 656^e réunion du comité exécutif.

CX656-09-03-2023-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 février 2023 (PV-CX655)

PV-CX655-16-02-2023

Le président présente le procès-verbal de la 655^e réunion du comité exécutif tenue le 16 février 2023.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 655^e réunion du comité exécutif tenue le 16 février 2023.

CX656-09-03-2023-04 Affaires découlant

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU mentionne que les démarches pour l'achat d'une publicité dans l'agenda étudiant 2023-2024 ont été faites. De plus, le Syndicat fera, toujours dans cet agenda, la promotion des bourses qu'il verse à des étudiant.es via la Fondation de l'UQTR.

CX656-09-03-2023-05 Correspondance et information

Le trésorier indique que les retenues à la source du mois de février 2023 ont été payées :

- ARC : 3 731,66 \$;
- MRQ : 7 985,66 \$.

CX656-09-03-2023-06 Rapport des officières et des officiers

Président

- Une professeure convoquée devant le comité d'éthique (*c.f. PV-CX652-08-12-2022-06*) avait demandé à être accompagnée dans le processus. Le président mentionne que cette professeure s'est vu refuser par le comité d'éthique la formulation de certains critères pour la participation à une enquête menée par celle-ci. Un avocat membre du comité d'éthique a interpellé la professeure en signant son courriel par son titre d'avocat. Le procureur du Syndicat est à étudier le dossier pour savoir si un grief peut être déposé. Le comité d'éthique est un comité institutionnel, et non un comité de l'employeur. Le président précise aussi que la nouvelle loi québécoise sur la liberté académique donnera raison à la professeure. Le président a par ailleurs demandé aux membres de la COPLA (Comité de la Commission permanente sur la liberté académique) de la FQPPU de se pencher sur ce cas.
- Le processus d'embauche dans un département, truffé d'irrégularités, n'a pas permis d'accueillir de candidature (*c.f. PV-CX655-16-02-2023-06*). Le comité de présélection ne s'est pas entendu sur les candidatures à retenir et le DGAAP serait intervenu pour faire modifier le titre du poste afin de permettre à une candidate d'être embauchée. Puisque ce processus relève de la gestion interne des départements, le Syndicat ne peut intervenir.

- Le président présente l'état des négociations de renouvellement de conventions collectives des autres syndicats de professeur.es au Québec.
- Participation à la réunion du CLIUQ du 23 février où il a été question de la modification au régime d'assurance collective du CIRAC.

VPRT et VPAS

- Le cheminement des dossiers en cours est présenté.
- Une professeure se retrouve en situation de harcèlement de la part de son département. Un grief pour harcèlement psychologique pourrait être déposé.
- Un professeur s'est dit lésé dans sa tâche en lien avec du matériel informatique inapproprié délivré par le STI. Un grief pour incurie administrative a été déposé.
- Une lettre d'entente est en discussion concernant une dérogation pour les dates d'une sabbatique antérieure par une professeure et qui aura une incidence sur la nouvelle demande de sabbatique de celui-ci.

La VPRT se retire de la réunion pour les trois prochains points.

- La direction des ressources humaines a demandé une lettre d'entente pour décaler une sabbatique d'un professeur.
- Un grief a été déposé en lien avec la réorganisation des cours au Département des sciences de l'éducation. Les professeur.es et les chargé.es de cours ont été informé de la disponibilité des cours pour la session par l'entremise d'un même courriel envoyé par le département (c.f. PV-CX654-26-02-2023-06). Le DGAAP a informé le VPAS qu'un premier courriel avait été envoyé aux professeur.es uniquement, mais que le second courriel avait été envoyé aux professeur.es et aux chargé.es de cours. Le VPAS s'informerait auprès des professeur.es pour savoir s'ils et elles se sont senti.es lésé.es. Dans la négative, le grief pourra être retiré.
- Une professeure convoquée par le Service des ressources humaines (c.f. PVCX654-26-02-2023-06), a demandé une rencontre avec le président pour connaître la teneur de l'enquête entreprise par ledit service.

Le VPAS se retire de la réunion pour les deux prochains points.

- Le professeur suspendu avec solde pour fin d'enquête (c.f. PV-CX655-16-02-2023-06) sera rencontré pour connaître les raisons de sa suspension. Le Syndicat ne peut toujours pas le rencontrer dans un local de l'UQTR.
- Un professeur, qui a perdu son contrat de recherche en raison d'un déménagement de son laboratoire par l'administration de l'UQTR, sera rencontré sous peu. Ce professeur, qui se retrouvait en arrêt de maladie, reproche au Syndicat sa lenteur à intervenir. La VPRT rappelle que le Syndicat n'interpelle pas un professeur se trouvant en arrêt maladie.

Le président et le VPAU se retirent de la réunion pour le prochain point.

- La direction du Service des relations de travail est à étudier l'entente finale convenue avec les professeures du CASSI. Celles-ci ont déposé l'ensemble de la documentation demandée.
- Un professeur a déposé une plainte en lien avec une ingérence du doyen des études dans l'approbation des programmes. Le doyen a demandé de

préapprouver un programme, alors que la convention collective indique qu'il doit intervenir après la décision de l'assemblée départementale.

- Un professeur allègue être discriminé dans l'attribution du congé parental en raison de son genre. Le VPAS assure que la définition de congé parental devra être revue lors de la négociation pour le renouvellement de la convention collective afin de retirer toute forme de discrimination.

VPAU

- Une réunion du conseil d'administration de l'UQTR s'est déroulée le 27 février. Les sujets traités ne nécessitaient pas une rencontre préparatoire avec les trois professeur.es membres du CA.
- À cette réunion du conseil d'administration, l'UQTR a procédé à l'embauche de Mme Isabelle Melançon au poste de direction intérimaire aux affaires gouvernementales. Le VPAU rappelle que Mme Melançon a été notamment ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en 2017-2018.
- Une réunion du comité de gestion des espaces et des locaux s'est déroulée le 7 mars. Le comité compte 25 membres et est placé sous la présidence du VRRH Olivier Malo. Ce dernier s'inspire des modèles à aires ouvertes basés sur la haute technologie. Le VPAU est d'avis que les professeur.es devront faire preuve de prudence et devront souligner l'importance d'avoir un bureau de travail. Les travaux du comité devraient s'échelonner sur une période de 2 ans.
- Le VPAU présente les résultats de la consultation auprès des professeur.es concernant le renouvellement de mandat de Sébastien Charles au poste de vice-recteur à la recherche et au développement. Selon cette consultation, 62 % des professeur.es se montrent favorable ou très favorable à son renouvellement de mandat. Le VPAU précise toutefois le faible taux de participation, soit 21 %.
- Une réunion du comité chargé de réviser le processus de promotion des professeur.es s'est tenue le 8 mars. Le VPAU mentionne que la pondération, dans la documentation de la demande de promotion, devra mieux refléter ce qui est accepté dans les assemblées départementales.

VPSC

- Une réunion du comité des services à la collectivité s'est tenue le 7 mars. Le comité organisera un souper, en mai ou juin, pour souligner les professeur.es ayant pris leur retraite en 2022.
- Une conférence sera organisée d'ici le mois de juin avec pour thème l'environnement (impact des activités humaines en transport ou encore le développement de la filiale hydrogène).
- Le comité a aussi analysé deux demandes de dons auxquelles un montant de 350 \$ a été accordé à Place à la relève en gestion, ainsi qu'à l'équipe sportive de flag-football féminin de l'UQTR.

VPCOM

- Participation à la réunion du conseil fédéral de la FQPPU du 23 février. La FQPPU a modifié sa politique d'aide financière en cas de conflit de travail. Désormais, un syndicat en grève durant trois jours reçoit automatiquement une telle aide. Auparavant, le syndicat devait en faire la demande.

- Des élections avaient lieu au comité exécutif de la FQPPU. La professeure Sonia El Euch a été élue au poste de conseillère. Le candidat au poste de président n'a pas reçu la majorité des voix exprimées. La présidence est assumée de manière intérimaire par le professeur Michel Lacroix de l'UQAM, en fonction depuis la démission du président Jean Portugais, de l'Université de Montréal.
- Le premier numéro de l'*Info Négo* sera publié le 13 mars prochain.

Trésorier

- Le trésorier présente le relevé des décaissements (VP442 à VP450) par dépôts directs effectués entre le 1^{er} et le 28 février 2023. Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Présentation de l'état des résultats 2022-2023 au 28 février 2023.

La VPCOM quitte la réunion.

CX656-09-03-2023-07 Affaires budgétaires

1. Prévision des produits et des charges 2023-2024

Le trésorier présente une proposition de prévision des produits et des charges pour l'année 2023-2024. Ce budget prévoit notamment l'attribution d'un budget pour un comité d'appui à la négociation, de même qu'un budget pour mener les négociations. La prévision prévoit un excédent qui sera versé, à terme, au Fonds de défense professionnelle.

Les membres du comité exécutif discutent des postes budgétaires.

CONSIDÉRANT	les résultats financiers prévus au 31 mars 2023 ;
CONSIDÉRANT	les prévisions des produits et des charges pour l'année 2023-2024 ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du trésorier ;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander au conseil syndical de recommander à l'assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) d'adopter les prévisions des produits et des charges pour l'année 2023-2024.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CX656-09-03-2023-08 Négo 2023

La VPRT indique que le sondage sur la dénomination de la période de perfectionnement et de sabbatique sera envoyé à l'ensemble des professeur.es le 15 mars prochain, conformément à la demande de l'assemblée générale du 27 septembre dernier.

La directrice du Service des relations de travail souhaite rencontrer les membres de la Conférence des directions de départements et aimerait que les membres du comité de négo du Syndicat y participent aussi. Le comité exécutif rappelle que la rencontre ne devra aucunement faire l'objet des sujets traités durant la négociation pour le renouvellement de la convention collective. Le Syndicat est le seul

interlocuteur des professeur.es pour la négociation et les conditions de travail. Après discussion, il est décidé que le Syndicat ne participera pas à cette rencontre.

La VPRT présente une proposition de projet-pilote sur la planification des postes. Les membres du comité exécutif échangent sur la teneur de la proposition. Celle-ci sera présentée à titre informatif aux membres du conseil syndical.

Le VPAS indique que la partie patronale souhaite modifier l'article 23.09 *Activités professionnelles extérieures* de l'actuelle convention collective. Le comité de négociation recueille les avis et propositions des membres du comité exécutif, puis apportera des propositions lors d'une prochaine réunion de négociation avec la partie patronale.

Le VPAS et le trésorier quittent la réunion.

CX656-09-03-2023-09 Ordres du jour

1. Conseil syndical du 16 mars 2023

Le président présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 16 mars 2023.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS354)
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Renouvellement de la convention collective – État de la négociation
6. Affaires budgétaires
 1. Prévision des produits et des charges 2023-2024
 2. Taux de cotisation syndicale 2023-2024
7. Ordres du jour
 1. Assemblée générale des professeur.e.s du 30 mars 2023
 2. Assemblée générale statutaire du SPPUQTR du 30 mars 2023
8. Tribune des délégué.e.s
9. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 2 février (PV-CS353)
10. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX654 et PV-CX655)
11. Affaires nouvelles
12. Date de la prochaine réunion régulière : 27 avril 2023
13. Clôture de la réunion

2. Assemblée générale des professeur.es du 30 mars 2023

Le président présente le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale des professeur.es du 30 mars 2023.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2022
5. Élections de membres à la Commission des études

6. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
7. Résultats du scrutin
8. Clôture de l'assemblée

3. Assemblée générale statutaire du SPPUQTR du 30 mars 2023

Le président présente le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale du SPPUQTR du 30 mars 2023.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 162^e assemblée générale
5. Affaires budgétaires
 1. Prévision des produits et des charges 2023-2024
 2. Taux de cotisation syndicale 2023-2024
6. Renouvellement de la convention collective – État de la négociation
7. Élections au comité exécutif du SPPUQTR
 1. Présidence
 2. Vice-présidence aux affaires syndicales
 3. Vice-présidence aux affaires universitaires
8. Rapport du comité exécutif pour l'année 2022-2023
9. Affaires nouvelles
10. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
11. Résultats du scrutin
12. Clôture de l'assemblée

CX656-09-03-2023-10 Affaires nouvelles

Le VPAU indique que le Syndicat devra désigner un.e représentant.e au comité de santé et mieux-être de l'UQTR. La professeure Lyne Cloutier ne sollicitera pas un renouvellement de mandat.

CX656-09-03-2023-11 Date de la prochaine réunion

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 23 mars 2023. Une réunion extraordinaire se tiendra préalablement le 14 mars à 9h pour discuter d'enjeux liés à la négociation pour le renouvellement de la convention collective.

CX656-09-03-2023-12 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

Gilles Bronchti
Président de la réunion

François Landry
Secrétaire de la réunion